

Division des élèves et des établissements
Bureau de la vie de l'élève
DEE1
Affaire suivie par :
Christophe COSTA
Tél : 05 16 52 65 90
Mél : christophe.costa@ac-poitiers.fr

Poitiers, le 4 février 2021

Le directeur académique des services de l'éducation nationale
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale
de la Vienne

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Mesdames, Messieurs

Le Service National Universel s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.
Ce service se décline en trois phases :

- Un séjour de cohésion de 12 jours en dehors du département de résidence, du 21 juin au 2 juillet 2021 et pour lequel aucune participation financière n'est demandée au volontaire et à sa famille. Les activités proposées sont construites sur des principes de pédagogie active et d'éducation non formelle (actions collectives et participatives telles que sports, visites sur sites, témoignages, etc.). Le séjour est également l'occasion d'effectuer des bilans personnels (vérification de la situation des jeunes au regard du suivi de leur santé, évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, etc.) ;
- Une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures effectuée dans le département de résidence. Cette mission a pour objectif de développer la culture de l'engagement ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes ;
- Un engagement volontaire facultatif d'au moins trois mois dans un dispositif d'engagement existant (service civique, sapeur-pompier volontaire, etc.). A l'issue de la mission d'intérêt général, chaque volontaire décide s'il souhaite poursuivre son engagement en réalisant cette troisième phase du SNU.

Dans le département de la Vienne, 100 jeunes pourront bénéficier du dispositif en 2021.

Vous trouverez à travers le lien suivant (<https://www.snu.gouv.fr/>) des informations complémentaires sur le dispositif ainsi que le formulaire d'inscription.
La plateforme d'inscription sera ouverte jusqu'au 20 avril.

Pour toute demande d'information vous pouvez également vous rapprocher de l'établissement dans lequel est scolarisé votre enfant ou envoyer un mel à snu86@ac-poitiers.fr

Le directeur académique des services départementaux
de l'éducation nationale de la Vienne



Thierry Claverie